COMMUNIQUÉ DU
FONDS DE GARANTIE DES VICTIMES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

FONDS DE GARANTIE DES VICTIMES

Vincennes, le 13 mars 2023

CÉRÉMONIE D'HOMMAGE À FRANÇOISE RUDETZKI AU FONDS DE GARANTIE DES VICTIMES

Au surlendemain de la Journée nationale d'hommage aux victimes du terrorisme, Elisabeth BORNE, Première ministre, s'est rendue au Fonds de Garantie des Victimes, à Vincennes, afin d'honorer la mémoire de Françoise RUDETZKI, décédée le 18 mai dernier.

Accompagnée du Garde des Sceaux, Éric DUPOND-MORETTI, elle a été accueillie par Martine RACT-MADOUX, présidente du conseil d'administration du Fonds de Garantie des victimes des actes de Terrorisme et d'autres Infractions (FGTI) et Julien RENCKI, directeur général.

La cérémonie s'est déroulée en présence du frère de Françoise RUDETZKI, William DAB, et des associations de victimes et d'aide aux victimes ainsi que des acteurs institutionnels intervenant, en collaboration avec les équipes du Fonds, dans le parcours d'accompagnement des victimes de terrorisme.

Très grièvement blessée à la suite d'un attentat, le 23 décembre 1983, Françoise RUDETZKI a œuvré sans relâche, pendant près de quarante ans, à la création puis au développement d'une politique publique de prise en charge des victimes d'attentats. Elle est à l'origine de la création du FGTI, dont elle a été administratrice durant trente cinq ans.

Une plaque en sa mémoire a été dévoilée par Elisabeth BORNE qui a rendu hommage à une femme « *au service des autres [ayant] puisé dans son histoire la force de se battre pour toutes celles et tous ceux qui, comme elle, ont été victimes d'attentat, [dédiant] sa vie à les accompagner, à les défendre (…) Pour eux, Françoise Rudetzki a obtenu, en 1986, la création du Fonds de Garantie des Victimes, qui nous rassemble aujourd'hui. Elle a œuvré pour ce système d'indemnisation indépendant unique au monde qui prend en compte à la fois les douleurs physiques, mais aussi psychiques des victimes et de leur famille* ».

A cette occasion, la Première ministre et le Garde des Sceaux ont participé à une réunion d'échange avec les équipes du Fonds en charge des personnes victimes du terrorisme. Elle a rendu hommage à l'action des collaborateurs : « *Je veux saluer l'engagement de toutes celles et ceux qui travaillent au FGTI. Votre tâche est difficile. Et pourtant, grâce à vos mots, grâce à votre présence, grâce à votre ténacité, vous aidez les victimes à ce que la vie reprenne* ».

La Première ministre et le Garde des Sceaux ont également échangé avec des victimes et des représentants de victimes « *Au nom du Gouvernement, et au nom de la République, je veux dire que nous serons toujours du côté des victimes, que nous répondrons présent pour les épauler sur le long chemin de la reconstruction. Je veux dire que nous ne cèderons jamais, que nous ne tournerons jamais le dos à nos valeurs, et que nous combattrons le terrorisme de toutes nos forces.* »

Les valeurs incarnées par Françoise RUDETZKI continuent et continueront d'inspirer l'action et l'engagement du Fonds de Garantie et de ses collaborateurs au service des victimes, en écho aux propos, ce jour, de son frère William DAB : « *chaque fois que vous passerez devant [cette plaque], vous vous rappelerez que Françoise, au nom de toutes les victimes, vous dit merci.* »

Julien Rencki
Directeur général

À PROPOS DU FONDS DE GARANTIE DES VICTIMES

Créé par le législateur en 1986, placé sous la tutelle de l'État, le Fonds de Garantie des victimes des actes de Terrorisme et d'autres Infractions (FGTI) prend en charge, au nom de la solidarité nationale, les victimes françaises et étrangères d'attentats commis en France et les victimes françaises d'attentats commis à l'étranger.

Son conseil d'administration est présidé par Martine Ract-Madoux, magistrate, conseillère honoraire à la Cour de cassation. Le FGTI indemnise intégralement les préjudices résultant d'une atteinte à la personne dans toutes leurs dimensions, y compris économique et morale.

Le FGTI collabore étroitement avec les représentants des victimes pour garantir le respect des droits des personnes victimes tout au long de leur processus d'indemnisation et de reconstruction.

Depuis 2015, plus de 6 500 victimes et leurs proches ont été pris en charge, près de 330 M€ leur ont été versés.

CONTACT PRESSE FONDS DE GARANTIE DES VICTIMES :
Eloïse Le Goff,
DIRECTION DE LA COMMUNICATION
01 43 98 87 93
06 25 04 42 41
eloise.le-goff@fgvictimes.fr

SUIVEZ NOUS
#fondsdegarantie

DÉCOUVREZ LE FONDS DE GARANTIE DES VICTIMES

- NOTRE SITE INTERNET
- NOTRE RAPPORT D'ACTIVITÉ
- NOTRE PLAQUETTE INSTITUTIONNELLE